## Décision 05-D-41 du 18 juillet 2005

relative à des pratiques mises en œuvre par la commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle des jardineries et graineteries

Posted on: &nbsp 23 août 2005 | Secteur(s):

**DISTRIBUTION** 

## Présentation de la décision

## Informations sur la décision

Origine de la saisine

Audreco Formation

Dispositif(s)

Rejet

Entreprise(s) concernée(s)

Commission nationale paritaire de l'emploi et de la formation professionnelle des jardineries-graineteries

## Lire

le texte intégral de la décision